

<p>D 25-33</p> <p>PRÉSENTATION DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION EN MATIÈRE DE PROMOTION INTERNE DU CENTRE DE GESTION 14.</p> <p>Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le cinq mai à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u></p> <p>Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie DUBOS, Olivier HOMOLLE, Dominique FROT, Adjoints au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Patrick BARBA, Nathalie MAHIER, Joanna de KERGORLAY, Didier FRAGASSI, Antoine ARIF, et Patrick BLOSSE, Conseillers municipaux.</p> <p><u>Absents excusés :</u></p> <p>Catherine POULAIN : pouvoir donné à Laurent LAEMLÉ Sylvia FLEURY : pouvoir à Alain BERTAUD Céline VOISIN : pouvoir donné à Dominique FROT Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier HOMOLLE</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nicolas GRANGER, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
--	--

Olivier HOMOLLE présente aux membres de l'assemblée délibérante les lignes directrices de gestion en matière de promotion interne du Centre de Gestion 14, et informe que celles-ci ont été présentées aux membres du CST lors de la réunion du 23 avril 2025.

Olivier HOMOLLE rappelle que les lignes directrices de gestion sont prévues à l'article 33-5 de la loi du 24 janvier 1984 et les modalités de mise en œuvre de cet outil de GRH par le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2029. Les lignes directrices de gestion de la mairie de HOULGATE ont été approuvées par délibération n° D22-65 en date du 24 mai 2022.

Olivier HOMOLLE présente les lignes directrices de gestion en matière de promotion interne publiées par le centre de gestion du CALVADOS.

Les membres du conseil municipal approuvent les lignes directrices de gestion en matière de promotion interne du Centre de Gestion du CALVADOS et d'autorisent Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Olivier COLIN,
Maire.

